

COMPTE RENDU DE CONSULTATION ÉCRITE

Cette consultation écrite remplace la procédure prévue à l'article 125 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (RLRQ, c. A-19.1)

TENUE DU 17 NOVEMBRE AU 2 DÉCEMBRE 2020,

CONCERNANT

LE PROJET DE RÈGLEMENT D'URBANISME :

n° PP-2020-19, intitulé :

Amendement au règlement n° 1297-2020, relatif au zonage, afin de modifier les articles 3.2.4, 3.2.8, 5.2.20, 7.1.1 et l'ajout de zones CH-226 et PÉRIU-505

Résultat

La Municipalité n'a reçu aucun commentaire n'y question relative au projet de règlement.

DONNÉ À SAINTE-SOPHIE, ce 3^e jour du mois de décembre 2020.



France Charlebois,
Directrice du greffe et
secrétaire-trésorière adjointe